

Info DFCI

Bulletin du centre de documentation « forêt méditerranéenne et incendie »

Le projet européen « OCR Incendi »

Depuis 2005, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est lancée dans un projet de coopération européenne avec différentes régions méditerranéennes touchées par les incendies forestiers. En effet, suite aux grands feux des années 2003 et 2004, les régions méditerranéennes se sont questionnées sur ce phénomène feux de forêt de plus en plus prégnant et destructeur. Dix régions (carte ci-dessous) se sont associées dans ce projet appelé Incendi, afin de mutualiser les outils et les connaissances et de fédérer les expériences.



Ce projet de coopération qui s'inscrit dans le programme Interreg IIC se décline en trois grands objectifs : développer une culture du risque au sein de la population, améliorer l'efficacité des politiques de prévention et de lutte contre les incendies, améliorer la prise en compte du risque d'incendies dans les politiques d'aménagement et faciliter les actions de restauration des espaces incendiés.

L'organisation du projet comprend d'une part onze thématiques (dont huit font l'objet d'expérimentations locales) au sein desquelles des élus et des techniciens se réunissent régulièrement, afin de travailler à l'élaboration d'outils communs : ces ren-

contres sont appelées activités interrégionales. D'autre part, une Opération cadre régionale (OCR) intègre des expérimentations sur le terrain, portées par des associations ou acteurs publics. Le projet Incendi regroupe 74 de ces projets locaux.

Ils sont également invités à participer aux activités interrégionales pour faire part de l'avancée de leur projet et amener leur propre expertise lors des débats. En effet, ces expérimentations doivent alimenter les nouveaux outils qui seront issus de l'OCR Incendi.

L'originalité de ce projet réside dans un partenariat complexe, qui regroupe l'en-

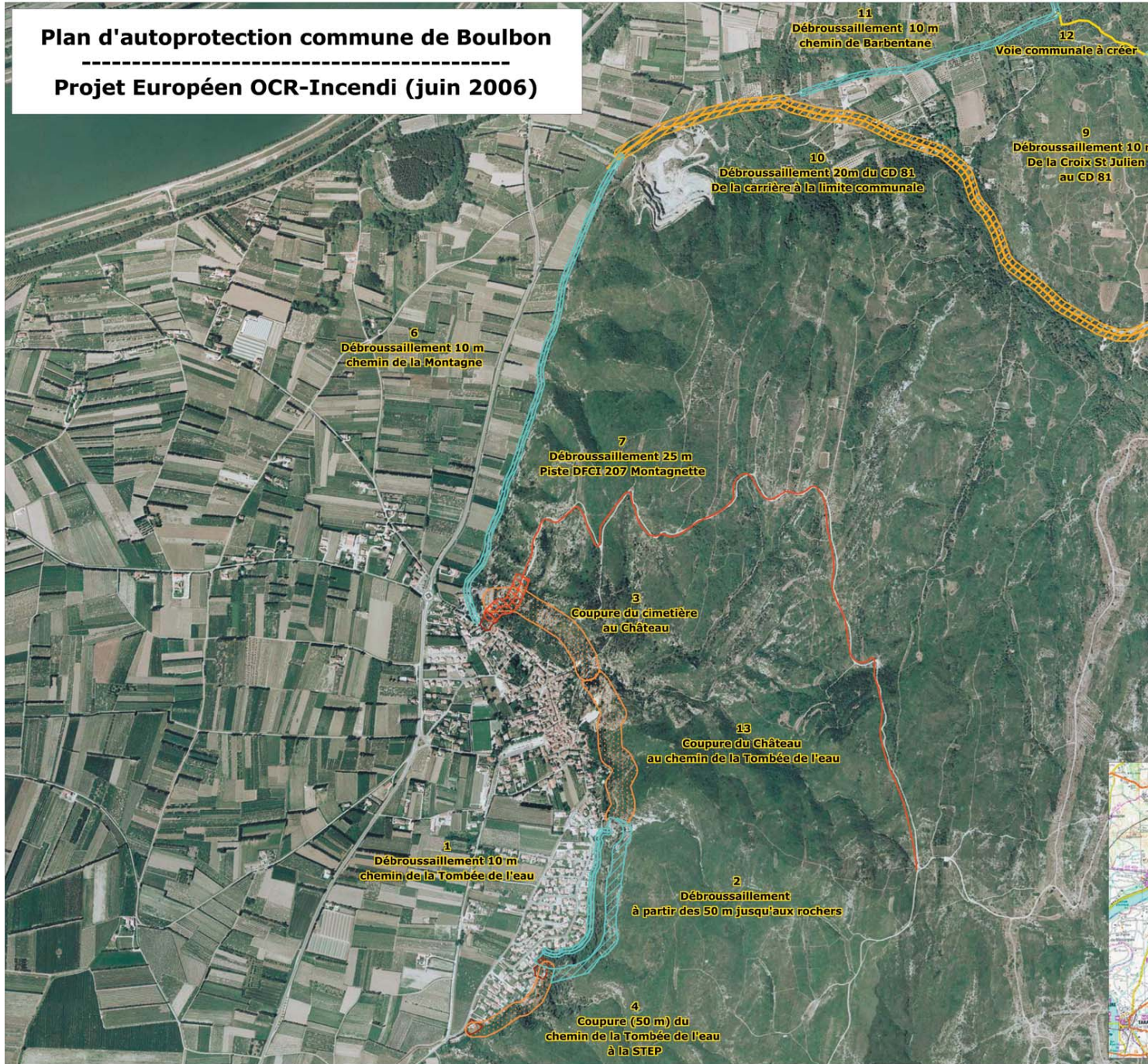
semble des acteurs de plusieurs régions de l'Union européenne impliqués dans la prévention et la lutte.

Actuellement le projet est à mi-parcours, il est donc prématuré d'en faire une évaluation. Cependant, on peut déjà noter que des réseaux se créent, qui sont ou qui seront à l'origine d'évolutions marquantes dans la prévention et la lutte contre les feux de forêts à l'échelle du bassin méditerranéen.

Contact : Valérie Martinez,
conseil régional Paca.
vmartinez@regionpaca.fr

Plan d'autoprotection commune de Boulbon

Projet Européen OCR-Incendi (juin 2006)



	piste DFCI 2ème catégorie		Débroussaillage Piste DFCI		Coupure à enjeu
	Voie communale à enjeu		Débroussaillage voie communale		Propriété débroussaillée
	Chemin départemental CD 81		Débroussaillage CD81		Future voie communale

SOURCES : SDIS13-données DFCI
 Fond
 ©IGN - BDCarto®, ©IGN - BDOortho®, ©IGN

Thématique : autoprotection

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, bien que n'ayant pas de compétences réglementaires, en terme de forêt et plus particulièrement d'incendies de forêt, aide depuis longtemps les acteurs de la forêt et les communes à gérer ce risque naturel. La collectivité est régulièrement sollicitée pour agir au niveau de la prévention et plus spécialement sur l'aménagement des interfaces habitat-forêt. Bien que la loi relative au débroussaillage précise que les particuliers doivent débroussailler 50 m autour de leur habi-

tation, les coûts et l'insuffisance de sensibilisation concernant ces mesures n'incitent pas les propriétaires à se protéger. C'est donc en appui aux communes qui disposent de peu de moyens pour appliquer et faire appliquer cette réglementation, que la région a souhaité se positionner. L'attribution d'une aide financière est soumise à la réalisation d'une étude géographique globale du risque d'incendie sur le territoire communal. Ainsi, une aide aux communes a été intégrée dans la politique forestière régionale. Cette mesure

comprend une aide au débroussaillage des terrains communaux, une aide à l'animation auprès des particuliers ainsi qu'une aide à l'acquisition de matériel d'entretien pour débroussailler les terrains communaux. L'OCR Incendi et son appel à projets lancé sur la thématique autoprotection, a été l'occasion d'expérimenter la méthode d'étude globale à l'échelle du territoire communal, visant à définir les priorités d'actions relatives à l'autoprotection, et qui conditionne l'octroi de l'aide de la ré-

Thématique : cartographie

Contact : Yvon Duché
yvon.duche@onf.fr

Régions partenaires (en gras, celles qui ont des expérimentations locales) : **PACA (chef de file), Languedoc-Roussillon, Nord Egée, Algarve**, Andalousie, Toscane, Baléares, Province de Nuoro.

La thématique « cartographie » est l'une des huit thématiques de travail de l'OCR Incendi qui combinent à la fois des activités de coopération entre les niveaux régionaux, mais aussi des expérimentations locales.

Elle regroupe toutes les régions de l'OCR Incendi, et fait l'objet d'expérimentations locales dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur (qui est chef de file et animateur technique), Languedoc-Roussillon, Nord Egée, et Algarve.

Les expérimentations locales portent principalement sur la cartographie des équipements de protection de la forêt contre les incendies, et en particulier sur la distribution de l'eau, sur la cartographie du potentiel combustible des formations végétales, et sur la cartographie du risque d'incendie.

Toutes ces expérimentations locales sont fondées sur le partage d'expérience des partenaires, et sur l'utilisation des derniers acquis de la recherche et des nouvelles technologies (SIG, GPS, images satellitaires, simulation...). Un séminaire de trois jours a été organisé par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à Valabre au mois de décembre 2006, au cours duquel ont été exposés ces acquis les plus récents, afin de permettre aux partenaires de poursuivre leurs expérimentations locales dans les meilleures conditions.

À l'automne 2007 auront lieu deux nouveaux séminaires, d'abord en région Nord Egée, ciblé sur la cartographie des équipements DFCEI, puis dans la région Algarve, sur la cartographie du combustible forestier.

Pour chacun des grands thèmes abordés au cours de cette phase, le partage d'expérience permettra l'édition d'un guide méthodologique, qui sera mis à la disposition de tous les partenaires de l'OCR Incendi, mais aussi de tous les utilisateurs potentiels des régions concernées.

D'autre part, au titre de leurs échanges interrégionaux, les partenaires de l'OCR Incendi se sont fixés pour objectif de faire une synthèse de leur méthodologie d'évaluation du risque d'incendie de forêts, et de tendre vers une méthodologie commune, et aussi d'établir des référentiels communs de bases de données.

les plus avancés dans la concrétisation de leur projet. Chacune de ces deux communes dispose d'un plan cartographique montrant les mesures à prendre (animation auprès des particuliers, travaux de débroussaillage, etc.) pour atteindre l'objectif d'une autoprotection face aux feux de forêt. Les actions préconisées sont en cours de réalisation.

La commune de Boulbon, avec l'appui du service Analyse spatiale de la région a élaboré la carte ci-contre. Ce travail géographique a permis à la commune d'envisager des travaux de coupures pour réaliser un cordon d'autoprotection en complément des débroussailllements réglementaires des propriétés privées et des voies d'accès.

La thématique autoprotection permet également de créer des outils communs aux régions partenaires et des échanges intéressants. Deux activités interrégionales ont déjà eu lieu en Paca : une en automne 2006, sur les différents outils développés en Provence-Alpes-Côte d'Azur au niveau local ; une en avril 2007, plus spécifiquement sur l'aménagement et la gestion des interfaces forêt-habitats.

Cette dernière activité, commune à d'autres thématiques de l'OCR Incendi, a été l'occasion d'élaborer la trame d'un guide à destination des élus confrontés à l'aménagement d'une zone d'interface forêt-habitats. Ce document qui devrait être disponible fin 2007, sera composé de trois parties : deux décriront les aménagements possibles et certaines préconisations spécifiques aux différentes régions, pour la zone naturelle et la zone habitée de l'interface, la troisième partie illustrera les précédentes avec des exemples choisis dans chaque région partenaire.

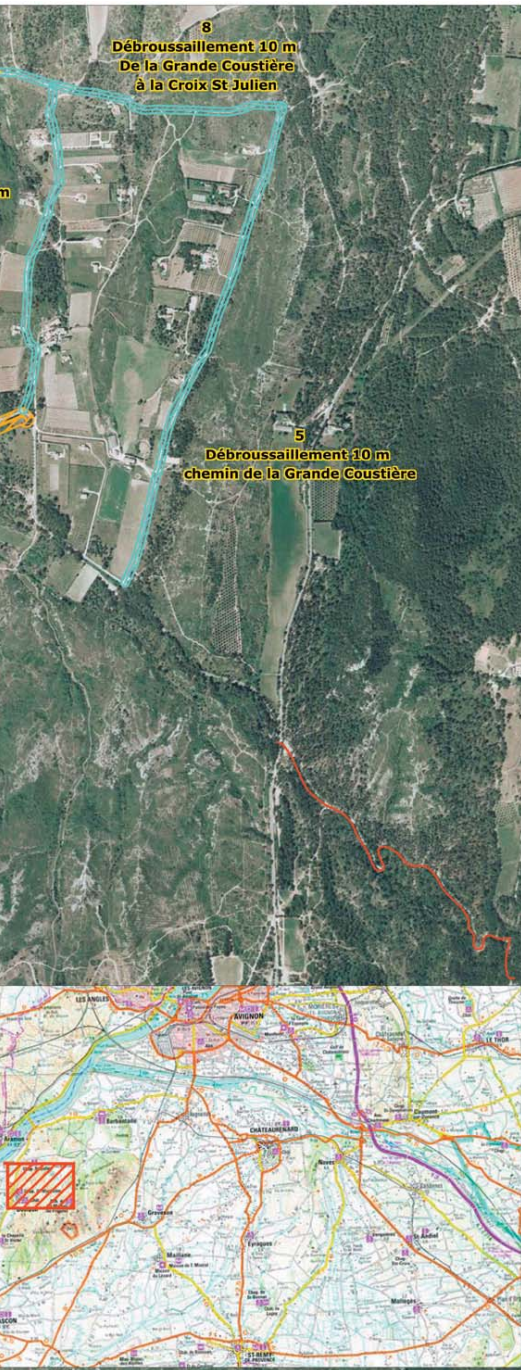
L'élu et le technicien confrontés à la réalisation d'un tel aménagement pourront donc se référer à ce guide et y trouver des éléments de réponse, en fonction de la configuration de l'interface (habitat groupé ou dispersé, aléa très fort ou moyen, topographie, etc.)

La thématique de l'autoprotection est également l'occasion de faire un point législatif et réglementaire avec les régions partenaires et de voir ce qu'il est possible de transposer d'une région à une autre.

Enfin, à partir de l'ensemble de ces informations, des propositions seront faites en 2008 auprès de l'Union européenne, afin de nourrir les politiques d'aménagement et d'autoprotection.

Aurore Leroux, chargée de mission
OCR Incendi conseil régional Paca
aleroux@regionpaca.fr

Yvon Duché,
direction territoriale Méditerranée ONF
yvon.duche@onf.fr



Contact : Aurore Leroux
aleroux@regionpaca.fr
Régions partenaires (en gras, celles qui ont des expérimentations locales) : **PACA (chef de file), Baléares, Andalousie, Toscane.**

gion. Les communes de Venelles, Boulbon, Montfort-sur-Argens et Gardanne ainsi que le syndicat mixte du Concors Sainte-Victoire, sont les cinq projets locaux retenus lors de cet appel à projets (les quatre communes faisant l'objet d'un plan d'autoprotection). Les projets de Boulbon et de Venelles sont à l'heure actuelle

Thématique : autoprotection

Catherine Tailleux a rencontré Julien Romilly, écoconseiller au grand site Sainte-Victoire qui intervient sur le thème de l'autoprotection dans le cadre d'une expérimentation locale de l'OCR Incendi.

Catherine Tailleux : Fort de l'expérience que vous avez acquise depuis quelques années dans le domaine du débroussaillage, vous pouvez la partager avec d'autres collectivités et institutions françaises et étrangères. Un des aspects intéressants de la démarche réside dans le choix de la méthode ; pourriez vous nous expliquer comment vous avez procédé ?

Julien Romilly : Nous nous sommes appuyés sur les résultats d'une enquête que nous avons initiée en 2003 afin d'être le plus efficace possible : nous avons recensé et évalué toutes les actions conduites sur le territoire national en matière de débroussaillage ; nous avons également fait une enquête sociologique sommaire auprès des résidents et des élus afin de répondre le plus possible à leurs préoccupations et comprendre leurs freins. Ainsi nous avons pu dégager de grandes tendances : il est nécessaire de donner de l'information sur la réglementation aux habitants qui sont en général peu ou pas informés, notamment en matière de prescriptions techniques.

Nous avons choisi de diffuser l'information de manière directe, en faisant du porte à porte, ce qui est la meilleure manière de diffuser ces messages ; il est apparu indispensable d'élargir le message en donnant également des informations sur la manière de se comporter en cas d'incendie ; en effet, ces consignes de sécurité n'étaient pas ou trop peu connues ;

De la même façon, l'imprudence étant une des causes principales de départ de feu, nous avons aussi détaillé les précautions à prendre en cas d'emploi du feu.



Photo Grand site Sainte-Victoire

Grâce à la démarche participative, le débroussaillage obligatoire est rentré dans les mentalités.

C. T. : Qui s'est chargé de mener ces opérations ?

J. R. : Nous avons fait appel à des relais locaux d'information privés et publics, à des volontaires bénévoles comme le sont les Comités communaux feux de forêt (CCFF), aux sapeurs pompiers, aux policiers municipaux... Nous avons organisé des réunions publiques, les médias ont été sollicités, des plaquettes d'information ont été distribuées, nous avons formé des médiateurs : toutes ces actions d'animation ont permis de toucher plusieurs centaines de personnes.

C. T. : Comment avez-vous évalué l'efficacité de ces campagnes ?

J. R. : En effectuant un suivi rigoureux des débroussaillages (à l'aide de fiches diagnostic), avec un pointage cartographique réalisé au début de manière manuelle et maintenant informatisé ; ainsi nous disposons d'un état des lieux précis de la situation, c'est un bon outil d'aide à la décision qui permet d'avoir une vision globale.

Si la majorité des propriétaires a réalisé le débroussaillage, il a fallu parfois employer des méthodes plus coercitives et verbaliser ; il est important de noter que la réussite de ce genre d'opération passe par un suivi dans le temps ; en effet la moitié seulement des habitations verbalisées ont été débroussaillées, ce qui montre bien l'importance de pérenniser ces actions. La clef d'une bonne application de la réglementation passe par un suivi rigoureux ainsi que par une bonne articulation entre information et coercition, l'une n'allant pas sans l'autre.

Je voudrais souligner que le débroussaillage obligatoire est entré dans les mentalités des personnes ayant participé au dispositif, tout comme les consignes de sécurité.

C. T. : À quoi cela tient-il ?

J. R. : La méthode adoptée, celle d'une démarche participative, a permis de faire évoluer favorablement les esprits. Les personnes se sont approprié le discours, ont compris et accepté la nécessité de prendre en compte le risque et de changer de pratiques. Aujourd'hui, chaque administré est informé des obligations légales et personne ne conteste le bien fondé de cette réglementation ; le discours se crédibilise d'autant plus que le dispositif s'appuie fortement sur les élus, le personnel municipal. Ainsi 80 à 92 % des propriétaires visités ont réalisé des efforts significatifs pour se mettre en conformité avec la réglementation. Néanmoins, je le répète, le suivi demeure un élément déterminant et les communes ont besoin d'une assistance technique permanente pour faire avancer leur niveau d'autoprotection tant sur leurs obligations propres que sur celles de leurs administrés.

L'ensemble de ces données et analyses feront l'objet d'un rapport détaillé à l'issue de l'OCR Incendi, afin d'éclairer tout acteur qui souhaiterait se lancer dans une telle démarche et de fournir un outil d'aide à la décision dans les politiques d'autoprotection à l'échelle régionale, départementale et locale.

julien.romilly@grandsitesaintevictoire.com

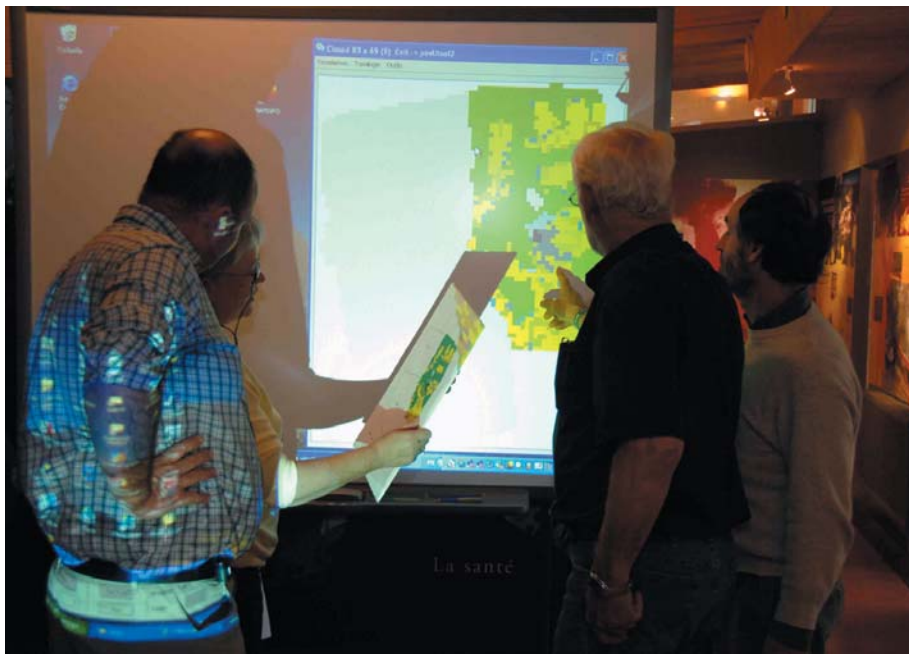


Photo Grand site Sainte-Victoire

Le suivi régulier et pérenne constitue la clé d'une application efficace de la réglementation relative au débroussaillage obligatoire.

Thématique : plans locaux

Initié et mis au point par l'Inra, l'outil de simulation Nimetpaslefeu a pour but de sensibiliser les élus et responsables locaux à la prévention des incendies en zone urbaine. Il a séduit les partenaires européens de l'OCR Incendi. Il est un projet local de la thématique Plans locaux.



Présentation de l'outil de simulation.

En raison du contexte géographique du massif des Garrigues de Nîmes et de l'enjeu du risque incendie avec notamment l'expérience du feu de 2004 sur quatre communes de son territoire, l'agglomération de Nîmes a été sélectionnée par la DDAF comme zone test pour la co-construction de ce nouvel outil.

Sur la base de données cartographiques disponible sur la forêt, la dynamique de l'urbanisation et les pratiques des acteurs locaux (agriculteurs, aménageurs urbains, forestiers), l'Inra a élaboré une carte représentant trois communes fictives, proches toutefois de la réalité.

Cet organisme a co-construit en parallèle le modèle conceptuel informatisé représentant le fonctionnement actuel de ce territoire et son évolution future sur les quinze prochaines années résultant à la fois de sa propre dynamique d'évolution mais aussi de l'impact des aménagements mis en œuvre.

En 2006 dans le cadre de l'OCR Incendi dans la thématique Plans locaux, cette démarche a fait l'objet d'une présentation par la DDAF du Gard à Séville. Face à l'intérêt suscité par les partenaires de ce programme européen, le conseil général du Gard a organisé des sessions de

jeu auprès d'un public élargi impliquant les élus gardois et les élus italiens, espagnols et portugais en mars dernier qui ont été séduits par cet outil. Des échanges ont permis d'aborder les similitudes et les différences dans le dispositif de gestion des incendies de forêts résultant d'une organisation différente avec, comme interrogation, l'éventuelle transposition de cet outil sur leur propre territoire.

Cette remarque est tout aussi vraie au niveau du territoire gardois. En effet, afin que cette démarche soit utilisable sur l'ensemble du territoire départemental, il s'avère nécessaire d'adapter cet outil, initialement développé pour un territoire de garrigues, à d'autres types de dynamique végétale. Ainsi, la nouvelle adaptation concernera un territoire de résineux (pin maritime) souffrant d'une forte déprise agricole.

Dans l'avenir, cet outil pourrait être utilisé par le département du Gard en organisant des réunions ciblées sur un territoire dans l'objectif de sensibiliser le maximum d'élus à la problématique croisée du risque incendie et de l'aménagement du territoire.

Le jeu se déroule de la manière suivante : sur la base des trois communes fic-

Contact : Fernando Carrasco
fernando.carrasco@juntadeandalucia.es
Régions partenaires (en gras, celles qui ont des expérimentations locales) :
Andalousie (chef de file), Algarve, Baléares, Languedoc-Roussillon, PACA, Corse, Province de Nuoro, Toscane.

tives situées en lisière des garrigues de Nîmes, les élus doivent gérer l'aménagement de leur territoire en intégrant le risque incendie. La structure intercommunale anime ensuite une table ronde avec les élus dans l'objectif de prévoir des aménagements destinés à prévenir les incendies de forêt. Le technicien de la DDAF, quant à lui, donne les grandes orientations en aménagement de défense des forêts contre les incendies (coupures de combustible, interfaces,...) et communique les outils réglementaires, techniques et financiers.

Les données sont ensuite entrées sur l'ordinateur et la simulation est lancée. Un feu se déclenche automatiquement et parcourt les parcelles du territoire communal. L'évolution du sinistre est alors parfaitement liée aux décisions prises antérieurement tant en matière de construction des maisons, que d'activités périurbaines comme l'entretien de l'espace notamment par l'activité agricole ou oléicole ou au contraire la dynamique naturelle de la végétation.

La démarche aboutit alors à la prise de conscience collective par les élus des implications en terme d'incendie, du développement de l'urbanisation au détriment des zones agricoles et des zones naturelles. La restitution qui en découle permet de réfléchir collectivement à la mise en place d'un dispositif de prévention étroitement lié à la volonté politique et à la mobilisation de moyens financiers.

Christiane Dumas, responsable des dossiers DFCI et "Paysages", service de l'environnement, direction du développement rural, conseil général du Gard.
dumas_christ@c30.fr

Thématique : sensibilisation

Animée par l'Office de l'environnement de la Corse avec comme objectif de développer une culture du risque incendie au sein de la population.



Classe gagnante du concours d'affiches 2006, organisé dans les classes primaires et collèges de la région Corse, participation de 1200 élèves pour 50 classes.

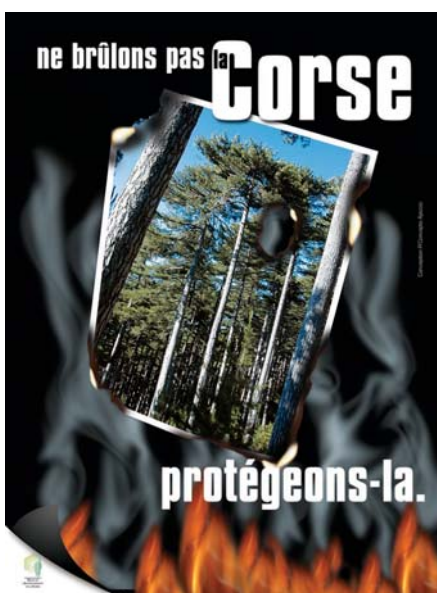
Depuis de nombreuses années, la région Corse développe des campagnes de sensibilisation à la prévention des feux de forêts en direction de la communauté éducative et du grand public, sur des supports de communication complémentaires comme la télévision, la radio, la presse écrite, l'affichage... Les messages sont de trois types, des messages généraux sur les règles de prudence, les périodes d'interdiction du feu, des messages ciblés destinés aux randonneurs, aux habitants de zones à risque et des messages personnalisés sur le débroussaillage légal, la carte d'information journalière du risque incendie. Ces actions sont réfléchies, coordonnées et suivies par un groupe de travail régional rassemblant les organismes et institutions travaillant sur la prévention et la lutte (État, région, départements, ONF, Sdis) ce qui garantit non seulement l'adhésion de tous mais aussi la pertinence et l'efficacité. Les collectivités locales, le Parc naturel régional de Corse et les associations sont également associés dans ce dispositif afin de disposer d'une approche cohérente et ambitieuse.

Tout naturellement la Corse, représentée par l'Office de l'environnement de la Corse (OEC), a été désignée par ses partenaires comme chef de file de la thématique « Sensibilisation » de l'OCR Incendi avec comme objectifs fondamentaux de développer une culture du risque au sein de la population et réduire ainsi le nombre de

départs de feux dus à l'imprudence ou à la vulnérabilité des zones habitées.

L'information et la sensibilisation de tous est un passage obligé quelque soit l'âge, l'appartenance culturelle ou socioprofessionnelle. Car par nos comportements, nous avons tous un impact direct ou indirect sur notre environnement.

Les ambitions des régions partenaires au sein de ce programme sont donc multiples : développer la culture du risque incendie au sein de la population locale, des touristes et des scolaires, limiter les risques subis et induits des personnes en zone à risque, mettre à disposition du public une infor-



Visuel de la campagne incendie de la région CORSE 2006-2007 diffusé sous forme d'affiches dans les aéroports, gares, offices du tourisme et bateaux, diffusé par voie de presse sur le quotidien régional, hebdomadaires et magazines.

mation périodique sur le risque incendie, évaluer les politiques et outils de sensibilisation de chacun des partenaires afin de mutualiser les acquis et connaissances.

L'OEC assure le suivi et le bilan de l'ensemble des projets développés par les partenaires sur la sensibilisation ainsi que la coordination d'activités communes qui ont eu lieu en 2006 et qui se poursuivront en 2007. Trois directions ont été privilégiées : les outils d'information et de communication, le risque en milieu naturel et la communauté éducative.

Aussi a été organisé un *Workshop* sur le cycle de vie des outils de sensibilisation papier en octobre 2006, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur au sein de l'Institut pour la forêt où nous avons défini la grille d'analyse préfigurant l'outil d'aide à la décision des campagnes de communication sur le risque incendie. La méthode a pu être validée par l'analyse de deux thèmes : *L'enfant et l'incendie* et *La culture du risque incendie*. Un séminaire sur les modes d'évaluation de ces campagnes a eu lieu en avril 2007 aux Baléares et nous prévoyons un forum sur les outils multimédia à Nuoro en Sardaigne au cours du 2^e semestre 2007. Parallèlement, l'OEC a pris en charge la création d'une base de données sur les outils de sensibilisation et a diffusé un questionnaire à l'ensemble des partenaires du programme sur les outils papier ou multimédia.

Sur le risque en milieu naturel, a été organisé à Bavella en Corse, un séminaire de formation en octobre 2006, l'objectif était le partage des expériences sur l'information du public en vue de définir les outils et méthodes les plus pertinents qui pourraient à terme devenir communs. Il a été présenté le dispositif pilote et original développé sur la région Corse intégrant à la fois des outils d'information innovateurs comme la carte journalière du risque et des panneaux mis à jour quotidiennement ainsi qu'un dispositif d'accompagnement et d'animation auprès des élus et socioprofessionnels.

Pour la sensibilisation des scolaires, a été organisé en 2007 un concours dans les collèges intitulé *Les jeunes Européens écocitoyens, au cœur de leur avenir*. Le thème du concours était la prévention des incendies sous l'angle de l'écocitoyenneté et de l'écoresponsabilité à travers la rédaction d'une charte propre à chacune des régions du programme. Le travail réalisé a été un des supports des échanges du programme OCR Incendi dans le cadre d'un meeting en mai 2007 à l'invitation de la Toscane et a permis la création d'un réseau de classes au niveau européen via Internet.

Durant trois jours, 350 élèves de Toscane, Sardaigne, Baléares, Corse et Paca, lauréats des concours ont participé au rassemblement dans la Province de Livourne intitulé *L'éducation comme instrument de protection*.

Contact : Marie-Hélène Jubault-Quilichini
mhquilichini@oec.fr
Régions partenaires (en gras, celles qui ont des expérimentations locales) : **Corse (chef de file), Province de Nuoro (Sardaigne), Baléares, Paca, Languedoc-Roussillon, Nord Égée, Andalousie, Toscane, Algarve.**

Contact : Marie-Hélène Jubault-Quilichini
Unité incendie de
l'Office de l'Environnement de la Corse
mhquilichini@oec.fr

Thématique : coupures de combustible

Parmi les thématiques de l'OCR Incendi, celle des coupures de combustible, pilotée par la région Languedoc-Roussillon, comporte à la fois des activités interrégionales et des expérimentations locales. Quatre d'entre elles sont portées par des structures de Paca.

Deux projets locaux consistant en l'étude préalable à la réalisation d'une coupure d'interface sont portés respectivement par les communes de Cassis et de Ceyreste (13). La réalisation de ces deux coupures, dont une partie sera réalisée dans le cadre de l'OCR Incendi, permettra de freiner la progression des incendies et favorisera ainsi l'intervention des moyens de lutte dans de meilleures conditions. L'étude de faisabilité et d'entretien de ces deux coupures de combustible en bordure des habitations exposées au risque incendie porte sur la cartographie de la zone où les coupures seront créées, le choix du type de travaux à entreprendre, la détermination de la méthode la plus appropriée pour la création puis l'entretien de ces coupures et le chiffrage du coût des travaux. Il est également prévu d'identifier les propriétaires concernés par le projet, puis de les informer par courrier et/ou réunions. Au terme de cette étude, une expérimentation des travaux sera réalisée sur une petite surface.

Un autre projet local, porté par le conseil général du Var, vise à définir les conditions techniques, juridiques et financières de création et d'entretien des coupures de combustible s'appuyant sur l'agriculture (du positionnement stratégique sur le ter-

ritoire à la définition des cultures utilisables et de leur entretien). Basé sur une étude de la Chambre d'agriculture 83 réalisée en 2006, le projet consiste à généraliser la méthodologie d'analyse territoriale permettant de définir les zones agricoles à conserver, renforcer ou créer dans un objectif DFCI. Cette méthodologie sera diffusée grâce à l'élaboration et à la publication d'un fascicule intitulé *Méthodologie d'implantation des activités agricoles dans un objectif de protection contre les incendies*. Le projet doit également définir des itinéraires techniques agricoles adaptés à la DFCI, qui seront présentés dans des fiches sur *L'agriculture au service de la DFCI*.

La commune de Lucéram (06) porte quant à elle un projet local consistant en la création d'une coupure de combustible entretenue par sylvopastoralisme, suivie d'études visant à expérimenter les recommandations du Réseau coupures de combustible (RCC) en zone de montagne (le RCC a essentiellement travaillé dans les étages méso et supraméditerranéens). Ce projet doit permettre de vérifier l'adéquation des recommandations du RCC à ce contexte et de proposer des adaptations qui pourraient ensuite être étendues à d'autres zones méditerranéomontagnardes.

Contact : Thadée Hennebo
hennebo.thadee@cr-languedocroussillon.fr
Régions partenaires (en gras, celles qui ont des expérimentations locales) : **Languedoc-Roussillon (chef de file), PACA, Baléares, Algarve, Corse.**

L'étude porte sur l'analyse des coûts de création d'une coupure de combustible selon le type de végétation en place, et sur l'évaluation de l'impact de l'ouverture sur la végétation (comparaison des espèces et de la biomasse présentes avant travaux et après une saison de pastoralisme). À partir de ces données et de l'analyse du fonctionnement d'autres coupures situées dans un contexte semblable, un guide méthodologique pour la création de coupures de combustible en contexte méditerranéomontagnard sera produit. Il comprendra également un plan type de diagnostic pastoral et un contrat type de location de pâturage avec analyse juridique.

Le suivi de la réalisation de ces expérimentations locales est assuré par l'Observatoire de la forêt méditerranéenne pour le compte de la région Paca.

Laure Castelli, Chargée de mission DFCI
Observatoire de la forêt méditerranéenne
laure.castelli@ofme.org

Thématique : restauration de terrains incendiés

La thématique *Restauration des terrains incendiés*, pilotée par la région Toscane, comporte à la fois des activités interrégionales et sept projets locaux. Deux d'entre eux sont portés par des structures de Paca.

L'ASL Suberaie varoise porte un projet local qui vise à restaurer des peuplements de chêne-liège brûlés en 2003 sur les communes de Sainte-Maxime et Plan-de-la-Tour (83), et à renforcer une coupure de combustible (Catalugno) située à proximité.

Ce projet s'intègre dans une démarche plus globale consistant à repenser l'aménagement des territoires forestiers du Vallon du Pey (800 ha de forêts privées) en conjuguant les aspects agricoles, sylvicoles, pastoraux et cynégétiques.



Photo Laure Castelli

Reboisement aux Baléares, dans une zone résidentielle incendiée à fort enjeu paysager. Chaque plant est protégé afin de limiter les dégâts liés aux chèvres sauvages.

Au-delà de la restauration de ce vallon, le projet local de l'ASL Suberaie varoise va permettre de comparer et de mesurer l'efficacité de différentes méthodes de restauration de la suberaie (structure, capacité productive, résilience...). À partir de cela, une démarche-type adaptable à d'autres sites sera définie pour une approche pluridisciplinaire de la restauration des terrains incendiés, avec la définition d'axes d'étude, la mise en œuvre d'une concertation, l'évaluation des techniques et des coûts ainsi que la recherche de financements. Une parcelle d'intervention a été retenue, d'une surface d'environ 2 ha. Un inventaire détaillé des arbres présents sur cette parcelle a été réalisé puis des protocoles expérimentaux y ont été mis en œuvre. Des bandes forestières de 15 m de large destinées à obtenir une «futaie jardinée» de peuplements irréguliers ont été créées en alternance avec des layons de 5 m de large destinés à favoriser les remontées biologiques. À l'issue de cette expérimentation, une action d'animation auprès des propriétaires privés sera engagée afin de les convaincre de réaliser des travaux de restauration : réunions d'informations, visites de la parcelle d'expérimentation et visites de terrain afin de définir les travaux potentiels à réaliser sur chaque propriété.

Le Parc naturel régional (PNR) du Verdon a quant à lui proposé une étude-diagnostic pour la réhabilitation d'un site incendié en 2003 et 2005 sur les communes d'Esparron-de-Verdon, Quinson et Saint-Martin-de-Brômes, dans les Alpes-de-Haute-Provence. En plus des travaux de première urgence (sécurisation des biens et des personnes), il est apparu nécessaire de mettre en œuvre des projets de réhabilitation afin d'estomper les traces de l'incendie. Le foncier morcelé dans les zones incendiées et la multiplicité des acteurs concernés (propriétaires fo-

Contact : Valter Nunziatini
segrurale@provincia.grosseto.it
Régions partenaires (en gras, celles qui ont des expérimentations locales) :
Toscane (chef de file), Corse, Baléares, Algarve, Paca.

restiers, résidents, éleveurs, etc.) ont conduit le Parc à mettre en place une animation pour la mise en œuvre d'une démarche collective de réhabilitation des zones brûlées. Cette animation a permis d'obtenir l'adhésion de la quasi-totalité des propriétaires concernés. En complément, et afin de mobiliser les acteurs locaux et les habitants à la restauration et à la pérennisation des actions mises en œuvre, il est prévu de créer une forme de regroupement des acteurs locaux de type association syndicale libre (ASL) ou association foncière pastorale (AFP) pour la gestion des zones naturelles et urbanisées de façon solidaire entre propriétaires forestiers et habitants.

Un second volet de ce projet local vise à étudier la faisabilité de valorisation des bois brûlés sous forme de plaquettes bois-énergie afin d'élargir les débouchés possibles pour les bois brûlés. Pour cela, le PNR du Verdon a organisé en avril, un chantier test de 3 ha pour l'exploitation de bois brûlés, avec leur transformation en plaquettes et la vente de celles-ci. Ce test visait à évaluer la rentabilité économique d'une telle opération à grande échelle.

Les activités interrégionales de la thématique «Restauration des terrains incendiés» visent à produire un guide basé sur les expériences des régions partenaires de ce thème (Toscane, Paca, Baléares, Algarve et Corse) et des projets locaux. Destiné aux élus, il traitera, dans une première partie, des mesures d'urgence à mettre en œuvre après un incendie afin de gérer l'événement (notamment en traitant de l'aspect communication), de protéger les sols, les personnes, les biens et les infrastructures vis-à-vis des risques d'érosion, de chutes d'arbres et d'inondations.

Le guide sera ensuite consacré au diagnostic nécessaire au choix des actions à réaliser dans un second temps, et aux travaux de restauration et de valorisation des zones incendiées. Il sera alors question des techniques visant à favoriser la régénération naturelle et des techniques de reboisement. Ce sera l'occasion de traiter des systèmes de protection des jeunes plants, dont les Baléares ont beaucoup d'expérience en raison de la pré-

sence de nombreuses chèvres sauvages dans leurs îles. L'utilisation de plantes autochtones mycorrhizées sera également traitée, en se basant sur les travaux de l'Université de Sienne et l'Institut technique agricole de Grosseto effectués dans le cadre du projet local de la commune de Scansano (Toscane). Le guide portera également sur le coût des travaux et l'éventuelle valorisation économique des bois brûlés, dont le PNR du Verdon étudie la faisabilité, tout comme l'Université de Perugia, en Toscane. Ce guide sera également consacré à la valorisation de la biodiversité dans les systèmes agroforestiers. Au-delà des échanges de techniques, ce guide permettra de partager l'expérience des différentes régions concernant la prise en compte de l'aspect paysager et de la protection incendie dans l'aménagement des espaces, avec notamment la réhabilitation des terrains agricoles, expérimentée par la Communauté de communes de Calvi-Balagne. Il sera également consacré à la communication autour des actions menées après un incendie, en s'appuyant sur le projet local de la commune de Scansano qui comprend, entre autres, la création d'un centre d'information et d'un parcours visant à sensibiliser le public à la richesse de la forêt, sa protection contre le feu et sa restauration après incendie.

Enfin, le guide comportera des fiches d'analyse d'expériences territoriales, dont certaines en Corse, analysées par l'Association des communes de Haute-Corse dans le cadre de son projet local (retour d'expérience sur des reboisements et sur des zones laissées à leur dynamique naturelle).

Des visites et rencontres interrégionales ont déjà permis aux participants d'étudier les premiers résultats des projets locaux et d'échanger sur les mesures d'urgence après incendie (16, 17 et 18 octobre 2006 en Paca), sur la restauration et la valorisation des zones incendiées (étude de l'utilisation de plantes mycorrhizées et communication-sensibilisation après incendie les 21 et 22 novembre 2006 en Toscane et étude de la reconstitution forestière et agricole en Corse du 17 au 19 avril 2007) et sur la restauration des zones à haute valeur paysagère (8 et 9 mars 2007 aux Baléares).

La parution de ce guide est prévue pour l'automne 2007.

Laure Castelli, Chargée de mission DFCI
Observatoire de la forêt méditerranéenne
laure.castelli@ofme.org

Info DFCI
Bulletin du centre de documentation « forêt méditerranéenne et incendie »

Cemagref, groupement d'Aix-en-Provence
3275, route de Cézanne CS40061
13182 Aix-en-Provence cedex 5
Rédaction en chef
Catherine Tailleux
04 42 66 99 64
catherine.tailleux@cemagref.fr

ABONNEMENT
Pour recevoir gratuitement ce bulletin, envoyez vos coordonnées à l'adresse ci-dessus. Vous pouvez également le télécharger à l'adresse suivante :
www.aix.cemagref.fr/htmlpub/documentation/doc.htm

édité avec la participation financière de :

